

Designation de l'entreprise: AEPAN "L'OR VERT"		N°com: <input type="checkbox"/>		
		Exercice N	Exercice N - 1	
CAPITAL X PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :	DA		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence: EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Reserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Reserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des plus-values pour financer des coûts	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * HJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	163 636	164 841
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 751	(1 205)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
TOTAL (II)	DL	165 387	163 636	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
TOTAL (III)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	7 701	7 701
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	7 701	7 701
DETTES (D)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		127
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EH)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	58	20
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	141 063	68 802
	Dettes fiscales et sociales	DY	41 018	29 536
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Compte régular.	Autres dettes	EA		500
	Produits constatés d'avance (1)	EB		
TOTAL (IV)	EC	182 139	98 985	
(V)	ED			
Écarts de conversion passif *	EE			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	355 227	270 322	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont {	Reserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
		Écart de réévaluation libre	ID	
		Reserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

Designation de l'entreprise : AFFAN "L'OR VERT"		Exercice N			Néant <input type="checkbox"/>			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	Extrée (N4)			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	EA	14 863	FB	FC	14 863	11 082	
	Production vendue { biens * services *	ED		FE	FF			
		EG	275 161	EH	FI	275 161	208 375	
	Chiffres d'affaires nets *	EJ	290 024	EK	FL	290 024	219 457	
	Production stockée *				FM			
	Production immobilisée *				FN			
	Subventions d'exploitation				FO	351 505	317 838	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	974	25 986	
	Autres produits (1) (11)				FQ	10 784	12 074	
	Total des produits d'exploitation (2) (4)				FR	653 287	575 354	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	14 752	12 937	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	(928)	(883)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	6 006		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	(6 006)		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	470 245	421 550	
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	2 552	4 473	
	Salaires et traitements *				FY	111 141	96 408	
	Charges sociales (10)				FZ	32 488	30 941	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions				GA	4 857	3 681
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)				GE	19 384	7 107	
Total des charges d'exploitation (4) (11)				GF	654 493	576 213		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (II - III)				GG	(1 206)	(859)		
opérations courantes	Bénéfice attribué ou perte transférée *				GII			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	950	881	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
Total des produits financiers (V)				GP	950	881		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR			
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
Total des charges financières (VI)				GU				
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	950	881		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	(256)	22		

Jacques Cartier

Expert-comptable
Commissaire aux comptes
Expert judiciaire
Tél. : 02.43.09.03.49

25, rue Alexandre Fournier
53200 CHÂTEAU-GONTIER

Mèl : cab.j.cartier@wanadoo.fr
Siret : 419 252 838 00042

Association pour le Festival de la Photo Animalière et de nature

A.F.P.A.N.-L'or vert

Iter, avenue de Champagne
52220 MONTIER EN DER

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes **annuels**

Exercice 2010

Mesdames, Messieurs

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association pour le Festival de la Photo Animalière et de Nature, tels qu'ils sont joints au présent rapport
- la justification de mes appréciations
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il m'appartient sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.



I – Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur le point développé dans le chapitre suivant du présent rapport « Justification des appréciations » et qui infirme l'annexe sur la « permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ».

II- Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823.9 du Code de commerce, relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

- *votre association a immobilisé ou porté en charges constatées d'avance des éléments qui les années antérieures auraient été passés en charge de l'exercice.*
- *il s'agit de 114 spots (6 000 euros) et d'une structure de supports d'éléments électriques (5 363 euros)*
- *je me suis assuré que ces biens réunissaient les critères d'une immobilisation ou de charges constatées d'avance, à savoir être clairement identifiables et pourvoir servir de manière durable votre association*

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier qui vous a été présenté.

Château-Gontier le 2 février 2011

Jacques CARTIER
Commissaire aux comptes